

le croquant

de Bourgogne — Franche-Comté

POUR L'UNITÉ AVEC LA CLASSE OUVRIÈRE

DÉCEMBRE N° 5 - 1 F

Une Mesure Contre Les Petits Producteurs Laitiers

Pour « assainir » le marché du lait, les ministres de l'agriculture de l'Europe verte ont adopté le principe de la taxation du lait. Il s'agit d'imposer une taxe aux producteurs laitiers pour la redistribuer aux firmes laitières afin de stocker. Fin novembre, la commission de Bruxelles propose une taxe comprise entre 2,5% et 4% à la production afin de faire diminuer la production laitière jugée trop importante. La présence d'un excédent de poudre de lait qui varie entre 1,5 M et 2 M de tonnes permet de faire pression sur les prix à la production, c'est-à-dire de refuser de payer le lait au prix de revient aux producteurs, et de justifier les mesures prises par la CEE qui visent l'élimination rapide de ces petits paysans.

Si une taxe de 2,5% est imposée, un producteur ayant dix vaches versera environ 1 000 F. C'est une ponction importante sur le budget déjà en difficulté des petits producteurs qui va accélérer leur faillite.

Pourtant à Bruxelles, Bonnet fait mine de défendre les petits producteurs français. A l'exemple de Mendès-France, dans les années 50, il est décidé que chaque enfant dans les écoles recevra chaque jour un quart de litre de lait transformé en yaourt. Bonnet permet donc par ce biais-là aux firmes de transformation de faire des profits supplémentaires. Mais de toute façon, ce n'est pas ce qui empêchera le gouvernement français d'imposer la taxe.

Cette fameuse taxe vient s'ajouter aux autres mesures gouvernementales (loi Godefroy du 3 janvier 1969 qui institue le paiement différentiel du lait en fonction de sa composition et de sa qualité) et au plan Barre pour que les firmes fassent un profit maximum sur le dos des producteurs et arriver ainsi à l'élimination d'un certain nombre d'entre eux.

Face à cela, les dirigeants du syndicalisme agricole n'ont pas réagi. On peut se demander quel intérêt défend la FNSEA quand on sait que son président est aussi président du groupe Richemonts et que, dans de nombreux départements, le président de la FDSEA est aussi le président de la coopérative laitière.

Après le lait, la CEE s'en prend aux producteurs de viande bovine. En effet, elle envisage de lever, le 1^{er} avril prochain, la clause de sauvegarde qui interdit les importations de viande bovine dans les pays du marché commun. Cette clause avait été obtenue en 1974 sous la pression de luttes paysannes, lors de l'importation massive de viande en provenance de l'Argentine et de la Yougoslavie.

Face à ces mesures, dans de nombreux départements, des réactions se font sentir. Il est important que les petits paysans s'organisent pour mettre en échec ces mesures. Ils doivent se battre pour une juste rémunération de leur travail en prenant en main la plate-forme de revendications, en la faisant connaître, en la discutant, en s'organisant en groupe de villages. Il est aussi important de prendre contact avec des producteurs d'autres régions pour que notre lutte devienne efficace.

LA PETITE COOPERATIVE ... UNE AIDE POUR LES PETITS PAYSANS OU ... LE MOYEN DE MIEUX LES EXPLOITER

*Pour éliminer
encore des petits
producteurs laitiers*
**LE PAIEMENT
SELON LA
BACTÉRIOLOGIE
POUR BIENTÔT**

Lire p. 2

*On importe
des dindes
américaines :
les petits
producteurs
en subissent
les
conséquences*

Voir p. 3

PÉCHINEY UGINE KUHLMAN VIENDRA-T-IL EXPLOITER LA FLUORINE DANS L'AUTUNOIS ?

L'inquiétude des agriculteurs...

Voir p. 3

**Des ouvriers et
des paysans victimes
de Péchiney
Ugine Kuhlman**

Voir p. 4



LES COOPÉRATIVES ET LE LAIT

LA PETITE COOPERATIVE ... UNE AIDE POUR LES PETITS PAYSANS OU ... LE MOYEN DE MIEUX LES EXPLOITER

De nombreuses questions se posent aujourd'hui par rapport aux petites coopératives. «Elles sont petites, donc on a un pouvoir dedans», voici ce que l'on entend bien souvent sur le marché de Louhans. Aussi, nous allons regarder de plus près le fonctionnement d'une petite coopérative.

Nous prenons en exemple une petite coopérative regroupant cinq cents producteurs dont deux cents donnent environ de vingt mille à cinq mille litres de lait par an. Ces producteurs sont répartis sur onze communes.



COMMENT FONCTIONNE UNE COOPÉRATIVE

Les producteurs de chaque commune sont représentés au sein de la coopérative par un ou deux administrateurs élus. Ce qui fait un conseil de quinze à vingt administrateurs élus pour trois ans, dont un tiers est renouvelable chaque année. Ces administrateurs élisent entre eux un président et un secrétaire. Ces derniers ont leurs frais de déplacement remboursés sinon ils sont bénévoles.

La coopérative a à sa tête un directeur qui se charge du personnel, organise le ramassage du lait, s'occupe de la vente du beurre et de la crème, propose aux administrateurs les changements ou améliorations que ceux-ci acceptent ou refusent.

Le directeur a un contrat avec la coopérative. Il est rémunéré par celle-ci selon les critères définis par le ministère de l'agriculture.

La coopérative a passé un contrat avec France-lait pour le lait qu'elle ne

peut pas vendre ou travailler. Et il est bien évident que c'est France-lait qui négocie le contrat et paye le lait à la coopérative selon son bon vouloir. Ce qui fait que la coopérative est dépendante de France-lait.

D'autre part, pour transformer le lait en beurre, en fromage ou prélever la crème, il faut un certain nombre de machines, ce qui laisse supposer des investissements donc des prêts à moyen ou à court terme au Crédit Agricole. Ce qui fait que la coopérative est là-aussi dépendante, elle est liée à un système bancaire.

UNE COOPÉRATIVE AU SERVICE DE QUI ?

La petite coopérative pas plus qu'une grande coopérative n'est libre, elle est soumise, si elle veut vivre, aux lois du système économique dans lequel elle se trouve.

Les notions de rentabilité, compétitivité, de concurrence ne lui échappent pas. Et comment ne pas constater que le prix du lait donné par une petite

coopérative aux producteurs et par une firme est différent, il est pourtant établi sur les mêmes bases : paiement du lait à la MSU le lait est payé dans les petites coopératives ou dans les firmes selon les mêmes critères qui ne tiennent pas compte des intérêts des petits paysans, qui ne tiennent pas compte de leur travail et ces critères sont ceux d'un profit maximum pour la coopérative et la firme.

Mais, pour mesurer plus précisément le pouvoir des paysans au sein de la coopérative, prenons l'exemple où la petite coopérative telle qu'elle est décrite ci-dessus et dont le conseil d'administration décidait de payer désormais le lait aux producteurs leur assurant une rémunération de leur travail que se passerait-il ?

Cela voudrait dire que la coopérative ne fait plus de profit, paye le lait aux paysans plus cher que ne le lui paye France-lait, et continue à payer son personnel correctement, en conséquence que se pas-

se-t-il ? La coopérative ne peut plus rembourser ses prêts, a des dettes. Et à ce moment-là, le Crédit Agricole intervient, fait pression sur la coopérative. D'une façon claire, nous voyons que le Conseil d'administration au sein de la coopérative a un pouvoir dans la mesure où, il défend les intérêts de la coopérative et non ceux des paysans, il a un pouvoir quand il défend des intérêts qui concordent avec ceux du Crédit Agricole avec ceux de France-lait. Si un jour, il se mettait à défendre les intérêts des paysans, son pouvoir serait remis en cause. Ce pouvoir est fictif car le système coopératif donne l'impression aux paysans de participer à la coopérative, à ses décisions pour mieux les exploiter ensuite. Cela se voit clairement dans une grande coopérative qui se comporte en firme. Mais cela est vrai aussi pour la petite coopérative. Elle se comporte comme une firme parce qu'elle est soumise aux lois du système capitaliste.

Avec le plan Barre, la petite coopérative est mise en difficulté de même que les petites entreprises, car elles ne sont pas suffisamment rentables pour les capitalistes et condamnées à plus ou moins long terme. Ainsi nous n'avons pas à défendre ce qui est un moyen de nous exploiter même si aujourd'hui les capitalistes abandonnent les petites coopératives. Cela ne doit pas nous empêcher de lutter pour que notre travail soit payé.

De même que nous exigeons 1,30 F du litre de lait de Vivaif, nous devons nous battre pour que les petites coopératives nous le paie ce prix-là puisque nous estimons que c'est ce qu'il nous faut pour vivre.

Obtenir des coopératives que notre travail soit payé à son juste prix nécessite une alliance avec les ouvriers.

Un nouveau moyen de nous éliminer :

LE PAIEMENT DU LAIT SELON LA BACTÉRIOLOGIE POUR BIENTÔT

Maintenant, elles commencent à parler de nous payer le lait selon un critère «bactériologique» et probablement bien sûr dans «Notre intérêt». Mais qu'est-ce que c'est au juste ?

La firme laitière va chaque mois, comme elle le fait déjà

il y a quelques mois, les paysans bressans ont vu leur lait payé à la matière grasse et à la matière azotée et les firmes laitières nous ont dit que c'était dans «notre intérêt». Mais, en fait, en voyant à la fin du mois notre paye du lait, nous avons vite déchanté.



prélever sur notre lait des échantillons qu'elle va analyser pour déterminer le nombre de bactéries et de microbes qu'il y a dans un cm³ de lait. Et suivant que notre lait aura peu ou beaucoup de microbes, il sera bien ou mal payé.

Mais déjà une question se pose : de quels microbes s'agit-il ? Dans le lait il y a des microbes nécessaires pour faire du fromage sinon le lait ne prend pas, il y a donc de bons microbes. Mais il y a aussi des microbes qui ne sont pas nécessaires, qui font que le lait devient acide.

Le lait d'un producteur, est mélangé dans le camion citerne au lait d'autres producteurs qui possèdent plus ou moins de microbes donc on mélange du lait sain à du lait peut-être malsain. Mais, de toute façon, une fois arrivé à la coopérative, le lait du camion-citerne sera employé comme si rien n'était pour faire du fromage, ou sera de toute façon stérilisé ou pasteurisé avant d'être mis en bouteilles pour être vendu.

L'avantage pour la firme sera de payer notre lait un peu moins cher donc de faire un profit supplémentaire. Nous verrons bientôt un agent technique essayant

de nous prouver par a+b que le fait d'avoir beaucoup de microbes, est dû à ce que nous mettons le lait dans des bidons plus ou moins propres avant de transvaser dans le tank. Et ce qui nous faudrait c'est une salle de traite avec pipelines amenant le lait directement de la machine à traire dans le tank à lait.

Mais cela coûte cher et demande des investissements énormes qui nécessiteront des prêts au Crédit Agricole. Et pour rentabiliser la salle de traite, il faudra augmenter le nombre de vaches, s'agrandir.

Et voilà un moyen supplémentaire de vendre du matériel, de faire endetter des paysans, de faire travailler le Crédit Agricole et de participer à l'élimination de ceux qui ne marcheront pas dans la combine.

Face à cette nouvelle mesure, nous devons nous battre afin qu'elle ne soit pas mise en application car c'est encore un moyen d'éliminer un certain nombre d'entre nous, de réaliser un peu plus de profit à notre dépens, ce qui ne va pas dans le sens du paiement du lait selon notre travail.

FLUORINE DANS L'AUTUNOIS ?



- Le permis de recherche a été prolongé de trois ans.
 - Le secteur des recherches s'étend sur les communes d'Auxy, Antilly, St Emiland, Marmagne.
 - Quand peut-on commencer l'exploitation ? Dans les années 80-81 ?
 - Qui sera exproprié ? Une usine de traitement viendra-t-elle détruire par la pollution le travail des agriculteurs qui resteront ?
 - Y aura-t-il seulement expropriation ? Pechiney-Ugine Kulhman ne se contentera-t-il pas de louer aux paysans le temps de l'exploitation des terres qu'il leur rendra dans un état où toute culture ne pourra être envisagée pendant des années et des années ?

«On a vu à la télé à quoi ressemble les plantes et les bêtes dans la vallée de la Maurienne où on traite le fluor. Si une usine pareille vient s'installer ici, on voit ce que se disent les paysans. Il serait peut-être intéressant d'ailleurs de rencontrer d'autres paysans qui, dans d'autres coins de France, ont eu à faire à ce problème.

Mais les agriculteurs de l'Autunois se posent bien d'autres questions. On a vu faire des sondages, on a vu des «carottes» partir soigneusement rangées vers les laboratoires d'Ugine Kulhman, mais on ne sait pas ce qui a été trouvé. Les questions posées restent sans réponse. Où a-t-on trouvé de la fluorine ? Où l'exploitation risque-t-elle de se faire ? Qui va être touché ? Si elle commence sur la forêt domaniale, les paysans ne pourront-ils rien dire ? Si les agriculteurs sont touchés, comment le seront-ils ? Sera-t-on exproprié ou bien une location des terres sera-t-elle imposée ?

S'il y a expropriation, à quel prix ? Et sera-t-elle complète ou bien les fermes démantelées ne seront plus vivables et plus vendables ?

S'il y a location des terres, bien que PUK promette de reboucher les carrières et de remettre en place la terre meuble, il y a de forte chance pour que sur un sous-sol défoncé les sources se perdent et que les paysans ne récupèrent — au bout de combien d'années ! — que des terres mortes. En attendant de quoi vivre ? Sur une exploitation de douze ou quinze hectares, si on prend quatre hectares (achetés ou loués) on ne peut plus vivre des huit ou onze hectares restant.

Dans le secteur, les fermes ne sont pas grandes, déjà beaucoup d'exploitation ont disparu, d'autres sont menacés, surtout que cette année, si la sécheresse de l'été a mis peu de foin dans les granges, l'hiver commence tôt et il faut rentrer les bêtes plus tôt que prévu.

«J'ai travaillé dur, très dur depuis mon certificat d'étude depuis l'âge de douze ans pour laisser douze hectares à mon fils. Moi j'ai la retraite des agriculteurs : ça fait pas lourd. Et maintenant, en plus, il va falloir peut-être partir ou voir mourir tout ça !» Mais le labeur des hommes ça ne pèse pas lourd dans les calculs de PUK.

Enfin, il y a une autre question qui se pose : comment se fait-il que les paysans qui sont les premiers concernés dans cette affaire soient maintenus dans l'ignorance ? Si PUK se tait sur ses projets auprès des paysans, n'est-ce pas qu'il a quelque chose à cacher, quelque chose qui pourrait bien soulever la colère des paysans ? Et si le secret est si bien gardé, n'est-ce pas qu'il a peur de cette colère des agriculteurs qui pourrait rejoindre un jour celle des ouvriers qu'il exploite dans ses usines.

Une vieille paysanne dit :

G.C.

DES DINDES AMÉRICAINES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

A l'approche de Noël, beaucoup de producteurs de volaille, particulièrement de dindes, sont repartis du marché, les cages pleines, contrairement aux autres années, faute d'acheteurs. Et de plus, les cours sont très bas.

Pourquoi cette mévente ? Des dindes américaines ont été achetées à des prix plus bas pas des importateurs avicoles. Cette invasion du marché a été lourde de conséquences pour les petits producteurs bressans. Les cours sont restés sensiblement les mêmes par rapport à l'an dernier (entre 13 et 15 F le kg, selon la qualité) mais le maïs est passé environ de 60 c à 1 F le kg et les autres céréales ont également augmentées.

Ce qui fait que les dindes n'ont servies qu'à payer leur nourriture. Non seulement le travail des petits producteurs n'a pas été payé mais beaucoup de dindes sont restées.

Et sur les marchés, les consommateurs, au lieu d'acheter de la dinde de qualité, se sont trouvés contraints d'acheter des dindes d'élevage poussées à l'extrême.

D.



Je vais par la campagne...

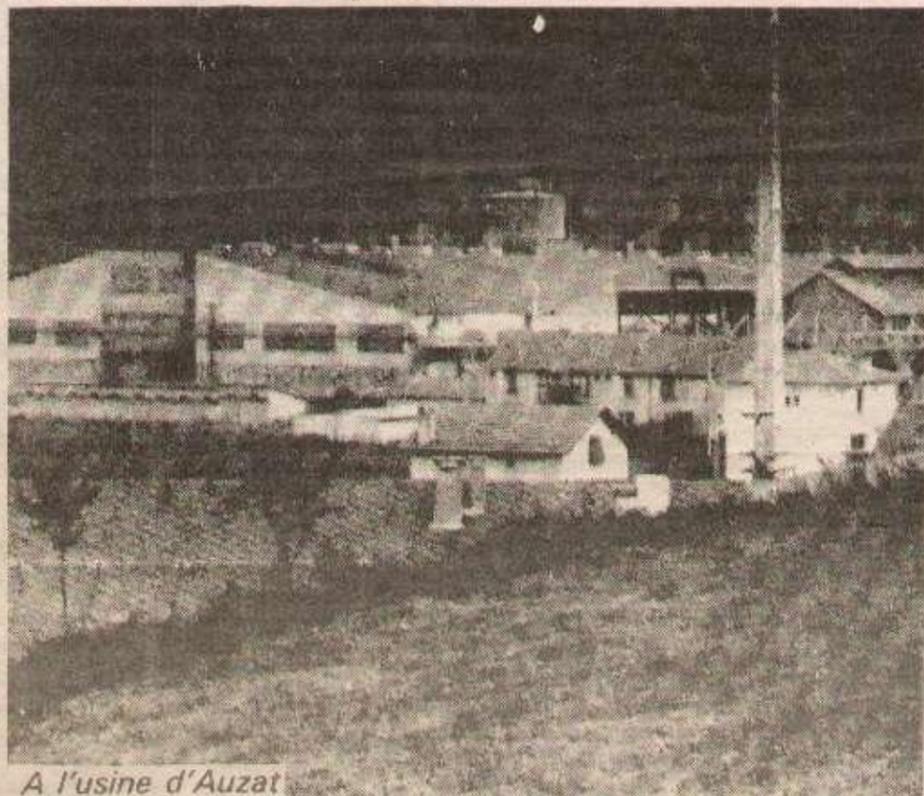
*J'ai vu un paysan dans le gris d'une usine.
 Mon frère, mon frère,
 Que fais-tu là ? Où est ta terre ?
 ma terre, on me l'a prise.
 Les rapaces de nos champs
 Les renards de Sanders
 M'ont chassé de ma terre.
 J'ai vu un paysan dans le feu d'une usine
 Mon frère, mon frère,
 Que fais-tu là ? Où est ta terre ?
 Les rapaces de Sanders m'ont chassé de ma terre.
 Les enfants avaient faim
 Plus d'outil dans les mains
 Il fallait pourtant vivre.
 J'ai vu un paysan dans la suie d'une usine.
 Que fais-tu là ? Où est ta terre ?
 Ma terre, on me l'a volée
 Je vais par la campagne
 Appeler à la lutte.
 J'ai vu un paysan sortir d'une usine
 Son pas accompagnait
 Le pas des prolétaires.
 Mon frère, mon frère,
 Tu vas par la campagne
 Que dire à tes cousins ?
 Dans le gris et le feu et la suie de l'usine
 J'ai rencontré des frères
 Et s'ils n'ont pas de terre,
 A chaque heure on leur vole
 Leur vie et leurs sueur.
 Dans l'usine aussi
 Planent les rapaces.
 Je vais par la campagne
 Appeler à la lutte.*

6 octobre 1976
 G.C.

**Le
 Croquant**

**BOITE
 POSTALE
 N° 1
 71760 GRURY**

supplément au «Quotidien
 du Peuple» n° 334 - Im-
 primerie IPCC - Paris



A l'usine d'Auzat

DES OUVRIERS ET DES PAYSANS VICTIMES DE PECHINEY UGINE KULHMAN

PCUK PIERRE BENITE

QUELQUES QUESTIONS
APRÈS L'ACCIDENT

Plusieurs militants du CLISACT et du Comité antipollution de Maurienne ont effectué cet été une enquête dans les différents endroits où Pechiney pollue.

Partout l'accueil a été très chaleureux. Les ouvriers, les paysans victimes de Pechiney en ont assez. La révolte est profonde. La question à l'ordre du jour est : comment organiser la lutte ?

Les problèmes se posent partout de la même façon, que l'usine soit neuve ou plus ancienne, que ce soit dans les Pyrénées ou dans les Alpes, partout. Pechiney applique de façon systématique sa politique de la terre brûlée : les résineux secs de Maurienne (jusqu'à 2 000 mètres d'altitude) voisinent avec les noyers secs de l'Argentière, les arbres secs du bois de la Barthe sur le plateau de Lannemezan... Les vaches, les brebis meurent de fluorose à l'Argentière, comme à St-Jean de Maurienne ou à Lannemezan. Les ouvriers fluorés se rencontrent à Lannemezan, à Auzat, Sabart, L'Argentière, La Praz, St-Jean...

Partout les mêmes symptômes sont décrits par les ouvriers : ça commence par des douleurs aux articulations puis cela s'étend à tout le corps. Tout cela est confirmé par l'examen des radios : même densification osseuse, même calcification des ligaments.

A la question : « à quel âge meurent les travailleurs de votre entreprise ? », la plupart des ouvriers répondent : « vers 60 ans. Ils ne profitent pas beaucoup de leur retraite ».

Un ouvrier fluoré au point de ne plus pouvoir marcher nous dira, les larmes aux yeux : « Pechiney, ils se moquent de nous. Ils aiment mieux nous voir mourir plutôt que d'arrêter leurs cuves ».

Les saignements de nez, au démarrage des cuves, les problèmes respiratoires, les dents complètement déchaussées ne sont pas rares chez les cuvistés. Dans les discussions avec les ouvriers, revient souvent la question des cancers du larynx. Beaucoup d'ouvriers meurent de cancers. La fatigue générale, surtout chez les vieux cuvistés, car au fluor s'ajoute la fatigue d'une vie passée à faire les postes, d'une vie passée à la chaleur des cuves : il fait 80 à 90° entre deux cuves.

« A PUK, ON NE FAIT PAS DE VIEUX OS »

Le fluor n'est pas tout. A l'atelier de fabrication des anodes, « c'est terrible » dit un ouvrier de Sabart. A St-Jean, on appelle cet atelier le quartier nègre. Là non plus, les travailleurs n'y font pas de vieux os. « Mon voisin y travaillait, dit un ouvrier de Villargondran, il est mort il y a deux ans, il avait 60 ans. Il n'avait plus que la peau sur les os ».

Dans les ateliers de fabrication des alliages, on manipule le béryllium et autres métaux rares mais très dangereux. Trois ouvriers sont morts de béryllose (la maladie professionnelle du béryllium) à La Praz, un autre à

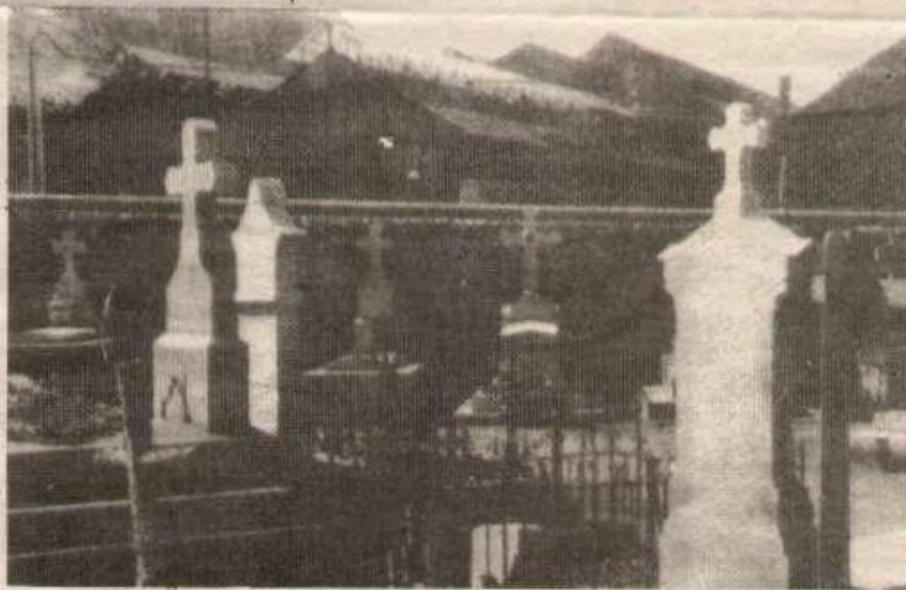
Saint-Jean. Depuis, Pechiney a fait quelques simulacres de prévention mais il a aussi augmenté la sous-traitance. A l'usine du Beauchet, en Maurienne, ce ne sont plus les ouvriers de Pechiney qui nettoient les filtres, ce sont les gars de chez Bordas, qui servent aussi de bouche-trous à Saint-Jean. « Moins payés que les autres ouvriers, on les utilise pour les travaux les

LES MEDECINS DU PATRON

« La médecine de Pechiney joue partout le même rôle pour masquer la vérité aux ouvriers.

« Vous buvez du thé » (sous prétexte que le thé contient un peu de fluor) dit un médecin Pechiney à un ouvrier que Pechiney reconnaît officieusement comme fluoré.

Un autre ouvrier fluoré fait



Pechiney Sabart : une des usines les plus polluées de Pechiney Alu. Au printemps dernier, les ouvriers ont fait six semaines de grève pour l'amélioration des conditions de travail.

plus sales et ils sont renvoyés avant que la maladie ne se déclare ». Il y aurait eu des cas d'ouvriers reconnus incapables à l'embauche chez Pechiney que Bordas a embauché... pour les faire travailler chez Pechiney !

A l'Argentière, c'est Trévisiolles qui joue ce rôle. Il n'est pas rare de voir des ouvriers travailler depuis 10, 15 ans chez Trévisiolles dans l'usine Pechiney, et qui sont donc soumis aux mêmes pollutions sans pouvoir bénéficier des avantages que les ouvriers de Pechiney ont obtenus par leur lutte, notamment le maintien du salaire en cas de changement de poste après 28 ans d'usine.

Dans ces entreprises de négriers, ce sont souvent des jeunes, des immigrés, des Marocains comme à l'Argentière, qu'on loge dans des baraquements à côté de l'usine, sous les fumées.

temps en gardant les capots fermés et, de toute façon, certaines opérations ne peuvent se faire à capot fermé. Alors, le plus souvent, les capots restent levés. Bien sûr, ce qui passe par les capots est sans doute capté à 97,2 %, mais le reste... Même chose pour l'autre système de captation mis en place sur les cuves : les mini-hottes. Pour que ce soit efficace, il faut systématiquement boucher les trous qui se produisent à la surface de la cuve... et rester à la chaleur pendant 8 heures, sans compter qu'un ouvrier surveille maintenant 18 cuves alors qu'autrefois, il n'en surveillait que 4. Il faudrait parler aussi des nouvelles cuves, qu'on met en marche en les laissant pendant deux jours à l'air libre. Tout part dans l'atelier et dehors. Comme une cuve dure 2 ans et que la moindre série comprend une centaine de cuves, c'est une pollution permanente qui n'entre pas dans les

Pierre-Bénite est une usine de la branche chimie (PCUK) du trust PUK.

Elle est située au bord du Rhône, près de Lyon. Deux productions sont importantes :

- L'acide fluorhydrique (80 % de la fabrication) est destiné à la fabrication des foranes (nom commercial des fréons) utilisés comme gaz propulseur dans les bombes aérosols...

- L'acroléine. Ce produit a été utilisé comme gaz de combat en 1914 et au Vietnam par l'impérialisme US... (PUK est le premier producteur mondial). Aujourd'hui, il est utilisé notamment comme produit de synthèse de la méthionine, qui entre dans la fabrication d'aliments pour bétail et en particulier le poulet... Il y a en permanence un stockage de 100 tonnes. A supposer qu'il y ait une fuite, c'est tout Lyon qui serait intoxiqué.

Cet été, PUK a déversé plusieurs dizaines de tonnes d'acroléine dans le Rhône, détruisant ainsi des milliers de poissons sur 10 km.

A la suite de « l'accident » survenu le samedi 10 juillet à l'acroléine, même s'il s'agit d'un concours de circonstances exceptionnelles, comme le déclare la Direction dans son communiqué à la presse du lundi 12, la CFDT tient à faire remarquer :

- que les circonstances d'un accident sont toujours « exceptionnelles » !!!
- que le récipient dont parle la Direction est un wagon citerne de 20 tonnes d'acroléine.
- que la Direction a attendu lundi soir pour reconnaître que l'accident est imputable à l'usine, alors que celui-ci s'est produit samedi après-midi.

- que pouvait-elle faire d'autre que de reconnaître sa responsabilité devant tant de présomptions !!!
- qu'il n'y a aucun contrôle permanent de toxicité des eaux de l'usine rejetées au Rhône.

- qu'il existe une pollution permanente, sans doute plus dangereuse, car plus cachée. La seule fabrication d'acroléine rejette tous les jours dans le Rhône quelques kilogs d'acroléine, mais aussi plusieurs tonnes d'acrylate, et environ 50 kg d'acroléine dans l'atmosphère.

- que les gros risques ne sont toujours pas pris en compte sérieusement (plan d'évacuation de l'usine, coupure générale du courant électrique, etc.).

(...)

Demain, Malville, avec son surgénérateur, n'est-elle pas une « bombe » en puissance installée à moins de 60 km de Lyon ?

POURQUOI L'ACROLÉINE A PIERRE-BÉNITE ?

La fabrication d'acroléine a été implantée sur le site en 1965, et agrandie au fur et à mesure des besoins. Cette implantation a été facilitée et effectuée parce qu'il a été possible d'aménager un pipeline depuis Feyzin pour amener le propylène, élément de base pour la fabrication de l'acroléine.

Aussi, les pouvoirs publics qui sont intervenus rapidement dimanche ne voient que ce qu'ils veulent bien voir, car l'accident de Pierre-Bénite est aussi lié à la présence de la raffinerie près de l'agglomération lyonnaise.

Si une fuite d'acroléine avait lieu sur un stockage, on peut craindre que les habi-

tants de l'agglomération ne feraient pas que pleurer, car l'acroléine présente un triple danger :

- c'est un produit extrêmement toxique (1^{ère} application en 14-18 comme gaz de combat) ;
- c'est un produit très inflammable,
- c'est aussi un produit explosif.

C'est pourquoi la CFDT tient à reposer le problème de l'implantation de telles unités près de grandes agglomérations.

(...) Hier, c'était en janvier 66, la raffinerie de Feyzin brûlait ; qui aurait pu l'imaginer, et pourtant...

Aujourd'hui, que serait-il advenu si, au lieu d'un wagon, un stockage de 150 m³ s'était vidé « accidentellement ». La flore et la faune aquatique du Rhône n'en auraient-elles pas été détruites sur des dizaines de km et pour des années... Combien de temps faudra-t-il pour que suite à cet accident, elles se reconstituent dans la région.

Demain, Malville, avec son surgénérateur, n'est-elle pas une « bombe » en puissance installée à moins de 60 km de Lyon ?

Dès à présent, la CFDT exige :

- un contrôle efficace des effluents gazeux et liquides avant tout rejet ;

- la mise en œuvre de nouveaux moyens de sécurité permettant de protéger les travailleurs et la population ;

- une formation continue en matière de sécurité, tant du personnel de la fabrication que de celui de l'entretien (personnel extérieur : 190 personnes).

(...)

Section Syndicale CFDT PCUK Pierre-Bénite

(Extrait de communiqué) Pierre-Bénite, le 13 juillet 76

Ces articles sont tirés de « Lutte santé sécurité » revue du Comité de Liaison et d'Information sur la Santé et les Conditions de Travail (le CLISACT) de novembre 76.